

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 dans sa version révisée

Page 1 sur 16

No. FDS: 732094 V000.0

Révision: 17.05.2022

Date d'impression: 10.10.2022 Remplace la version du: -

Vapona Anti-Mieren 2in1/Vapona Anti-fourmis 2en1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Vapona Anti-Mieren 2in1/Vapona Anti-fourmis 2en1 Chmbr1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue: Insectifuge

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Belgium N.V. Esplanade 1 Bus 101

B-1020 Bruxelles/Brussel

Télépho ++32 (0)2-4212711

ne:

uw-msds.benelux@be.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons en Belgique tel :+ 32 (0) 70 245245 (7j/7j – 24h-24h); au Luxembourg : ++352 8002 5500 (7j/7j – 24h-24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention de danger: H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Page 2 sur 16

Conseil de prudence: P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

3.2. Mélanges

Substances dangereuses selon le CLP (EC) No 1272/2008:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	247-431-2		>= 0,02-< 0,1	Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	220-120-9	01-2120761540- 60	>= 50-< 200 PPM	Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411 Toxicité aiguë 4; Oral(e) H302 Irritation cutanée 2 H315 Sensibilisant de la peau 1 H317 Lésions oculaires graves 1 H318 Toxicité aiguë 2; Inhalation H330
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle 26002-80-2	247-404-5		>= 25- < 250 PPM	Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410

Pour le texte intégral des phrases H indiquées seulement par codes voir section 16 "Autre information"

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer la victime à l'air libre.En cas de difficultés respiratoires, consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Eloigner les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche à l'eau (uniquement si la personne est consciente).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation : irritation de la trachée, toux. L'inhalation de grandes quantités peut engendrer un laryngospasme avec essoufflement.

En cas de contact avec la peau : irritation cutanée temporaire (rougeur, gonflement, brûlure).

En cas de contact avec les yeux : irritation occulaire temporaire (rougeur, gonflement, brûlure, larmoiement).

En cas d'ingestion : l'ingestion peut causer des irritations de la bouche, de la gorge, de l'œsophage, des diarrhées et des vomissements. Le vomissement peut entraîner des lésions par aspiration dans les poumons.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'inhalation : pas de mesure spécifique

En cas de contact avec la peau : pas de mesure spécifique En cas de contact avec les yeux : pas de mesure spécifique

En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. Administration d'une unique boisson non gazeuse (eau ou thé)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau (si possible, éviter le jet puissant). Adapter les mesures d'extinction aux conditions extérieures. Les extincteurs du commerce sont suffisants pour un feu naissant. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Néant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des produits de combustion dangereux et/ou du monoxyde de carbone mortel peuvent se former par pyrolyse.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des équipements de protection personnels ainsi que des appareils respiratoires étanches.

Indications additionnelles:

Evacuer les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée conformément aux prescriptions officielles.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

En cas de fuite de grandes quantités, informer les sapeur-pompiers.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations / les eaux superficielles / les eaux souterraines / sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorbez le liquide avec du sable. Collectionez-le dans des containers en PVC ou PE.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Vapona Anti-Mieren 2in1/Vapona Anti-fourmis 2en1

Page 4 sur

16

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation conforme à la destination, pas besoin de mesures particulières.

Mesures d'hygiène:

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Enlever les vêtements souillés ou trempés immédiatement. Laver avec beaucoup d'eau toute contamination qui peut entrer en contact avec la peau. Soin de la peau.

Equipement de protection requis uniquement en cas d'utilisation professionnelle/industrielle ou gros emballages (non ménagers)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au sec entre +5 et +40°C

Respecter la réglementation de stockage commun.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insectifuge

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Uniquement d'application en cas d'usage industriel / professionnel

8.1. Paramètres de contrôle

Valable pour Belgique

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Remarques
SACCHAROSE 57-50-1		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:

Pas nécessaire.

Protection des mains:

En cas de contact direct avec le produit, des gants de protection chimique en nitrile (épaisseur > 0.1mm, temps de passage > 480 min., classe 6) sont recommandés selon la norme EN 374. En cas de contact prolongé ou répété, tenir compte qu'en pratique, le temps de pénétration peut s'avérer considérablement plus court que celui annoncé dans la norme EN 374. Toujours vérifier que les gants de protection sont bien adaptés aux spécificités du poste de travail (stress mécanique ou thermique, propriétés anti-statiques, etc..). Les gants doivent être remplacés aux premiers signes de faiblesse. Nous recommandons de remplacer régulièrement les gants à usage unique et d'élaborer avec l'aide d'un fabricant de gants ou de l'INRS des consignes au poste de travail pour le port des gants.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps:

Vêtements de protection contre produits chimiques. Respecter les instructions du fabricant.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les données suivantes sont d'application pour tout le mélange a) Aspect Gel

visqueux blanc/incolore

b) Odeur inodore

c) seuil olfactif Il n'y a pas de données / Non applicable

d) pH

()

- e) Point de fusion
- f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition
 - g) Point d'éclair
 - h) Taux d'évaporation
 - i) inflammabilité (solide, gaz)
 - j) limites supérieures/inférieures

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

- k) Pression de vapeur
- 1) Densité de vapeur
- m) densité relative

Densité

(23 °C (73.4 °F))

- n) solubilité(s)
- o) Coefficient de partage: n-octanol/eau
- p) Température d'auto-inflammabilité
- q) Température de décomposition
- r) Viscosité
- s) Propriétés explosives
- t) Propriétés comburantes

5,5 - 6,5

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

100 °C (212 °F)Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C. Préparation

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

1,30 - 1,45 g/cm3

Soluble dans l'eau

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température et de pression.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances	Valeu	Valeur	Espèces	Méthode
dangereuses	r type			
No. CAS				
(1R-trans)-2,2-	LD50	> 5.000	rat	non spécifié
dimethyl-3-(2-		mg/kg		
methylprop-1-				
enyl)cyclopropanecarbox				
ylate de m-				
phenoxybenzyle				
26046-85-5				
1,2-benzisothiazol-	LD50	490 mg/kg	rat	equivalent or similar to OECD Guideline 401 (Acute
3(2H)-one				Oral Toxicity)
2634-33-5				
2-diméthyl-3-	LD50	> 5.000	rat	non spécifié
(méthylpropényl)cyclopro		mg/kg		
panecarboxylate de 3-				
phénoxybenzyle				
26002-80-2				

Toxicité dermale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances	Valeu	Valeur	Espèces	Méthode
dangereuses	r type			
No. CAS				
(1R-trans)-2,2-	LD50	> 5.000	rat	non spécifié
dimethyl-3-(2-		mg/kg		
methylprop-1-				
enyl)cyclopropanecarbox				
ylate de m-				
phenoxybenzyle				
26046-85-5				
1,2-benzisothiazol-	LD50	> 2.000	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
3(2H)-one		mg/kg		
2634-33-5				
2-diméthyl-3-	LD50	> 2.000	rat	EPA OPPTS 870.1200 (Acute Dermal Toxicity)
(méthylpropényl)cyclopro		mg/kg		
panecarboxylate de 3-				
phénoxybenzyle				
26002-80-2				

Toxicité inhalative aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeu r type	Valeur	Atmosphère d'essai	Temps d'expositi	Espèces	Méthode
No. CAS				on		
1,2-benzisothiazol-	LC50	0,4 mg/l	poussières/br	4 h	rat	OECD Guideline 403
3(2H)-one			ouillard			(Acute Inhalation Toxicity)
2634-33-5						-

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	non irritant		lapins	non spécifié
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	modéremen t irritant	4 h	lapins	EPA OPP 81-5 (Acute Dermal Irritation)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	non irritant		lapins	EPA OPPTS 870.2500 (Acute Dermal Irritation)

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances	Résultat	Temps	Espèces	Méthode
dangereuses		d'expositi		
No. CAS		on		
(1R-trans)-2,2-	non irritant		lapins	non spécifié
dimethyl-3-(2-				
methylprop-1-				
enyl)cyclopropanecarbox				
ylate de m-				
phenoxybenzyle				
26046-85-5				
1,2-benzisothiazol-	Corrosif	3 h	lapins	EPA OPP 81-4 (Acute Eye Irritation)
3(2H)-one				
2634-33-5				
2-diméthyl-3-	légèrement		lapins	EPA OPPTS 870.2400 (Acute Eye Irritation)
(méthylpropényl)cyclopro	irritant			
panecarboxylate de 3-				
phénoxybenzyle				
26002-80-2				

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
dangereuses				
No. CAS				
(1R-trans)-2,2-	non	Test de maximisation	cochon	non spécifié
dimethyl-3-(2-	sensibilisant	sur le cobaye	d'Inde	
methylprop-1-				
enyl)cyclopropanecarbox				
ylate de m-				
phenoxybenzyle				
26046-85-5				
1,2-benzisothiazol-	sensibilisant	Test de maximisation	cochon	OECD Guideline 406 (Skin
3(2H)-one		sur le cobaye	d'Inde	Sensitisation)
2634-33-5				
1,2-benzisothiazol-	sensibilisant	Essai de stimulation	souris	OECD Guideline 429 (Skin
3(2H)-one		locale des ganglions		Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
2634-33-5		lymphatiques de souris		
2-diméthyl-3-	non		cochon	EPA OPPTS 870.2600 (Skin
(méthylpropényl)cyclopro	sensibilisant		d'Inde	Sensitisation)
panecarboxylate de 3-				
phénoxybenzyle				
26002-80-2				

Mutagénicité sur les cellules germinales:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses	Résultat	Type d'étude / Voie	Activation métabolique /	Espèces	Méthode
No. CAS		d'administration	Temps d'exposition		
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	positive without metabolic activation	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	aucune donnée		Test Ames
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	aucune donnée		non spécifié
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	négatif	Essai de dommage et de réparation d'ADN, dans la synthèse non programmée d'ADN.	aucune donnée		non spécifié
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	négatif	oral: non spécifié		rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)

Cancérogénicit

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcour s d'applicatio n	Espèces	Méthode
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	NOAEL P 60 mg/kg NOAEL F1 60 mg/kg NOAEL F2 60 mg/kg	étude sur deux générations	oral : alimentation	rat	non spécifié
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL P 112 mg/kg NOAEL F1 56,6 mg/kg NOAEL F2 56,6 mg/kg	Two generation study	oral : alimentation	rat	EPA OPPTS 870.3800 (Reproduction and Fertility Effects)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	NOAEL P 1.000 mg/kg NOAEL F1 59 mg/kg	Two generation study	oral : alimentation	rat	non spécifié

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée::

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcour s d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	NOAEL 8,2 mg/kg	oral: non spécifié	52 w	chien	non spécifié
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	NOAEL 0,104 mg/l	Inhalatio n	90 d	rat	non spécifié
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL 150 mg/kg	oral : gavage	28 days daily	rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL 69 mg/kg	oral: alimentation	90 days daily	rat	EPA OPP 82-1 (90- Day Oral Toxicity)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	LOAEL 0,291 mg/l	Inhalatio n	90 d	rat	non spécifié

No. FDS: 732094 V000.0

Vapona Anti-Mieren 2in1/Vapona Anti-fourmis 2en1

Page 11 sur 16

Danger par aspiration:

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeu	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	r type		d'exposition		
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	LC50	0,0027 mg/l	96 h	non spécifié	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	NOEC	0,0011 mg/l	28 Jours	non spécifié	OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	LC50	2,15 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	NOEC	0,21 mg/l	30 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 215 (Fish, Juvenile Growth Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	LC50	0,0014 mg/l	96 h	Salmo gairdneri (new name: Oncorhynchus mykiss)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	NOEC	0,0011 mg/l	30 Jours		OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)

Toxicité (Daphnia):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeu	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	r type EC50	0,0043 mg/l	d'exposition 48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	EC50	2,9 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	EC50	0,0043 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeu r type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3-	NOEC	0,00047 mg/l	28 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia
(2-methylprop-1-	NOLC	0,000 17 mg 1	20 30415	Вирини нидни	magna, Reproduction Test)
enyl)cyclopropanecarboxylate					
de m-phenoxybenzyle					

26046-85-5					
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	NOEC	1,2 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia
one					magna, Reproduction Test)
2634-33-5					
2-diméthyl-3-	NOEC	0,00047 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia
(méthylpropényl)cyclopropane					magna, Reproduction Test)
carboxylate de 3-					
phénoxybenzyle					
26002-80-2					

Toxicité (Algues):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeu	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS (1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	r type EC50	Toxicity > Water solubility	72 h	non spécifié	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	NOEC	0,0036 mg/l	72 h	non spécifié	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	EC50	0,11 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	NOEC	0,0403 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	EC50	> 0,01 mg/l	96 h		OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	NOEC	0,0036 mg/l	96 h		OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Toxicité pour les microorganismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeu	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	r type		d'exposition		
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3-	CE50	> 100 mg/l	3 h	activated sludge	OECD Guideline 209
(2-methylprop-1-					(Activated Sludge,
enyl)cyclopropanecarboxylate					Respiration Inhibition Test)
de m-phenoxybenzyle					
26046-85-5					
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	EC50	23 mg/l	3 h	activated sludge of a	OECD Guideline 209
one				predominantly domestic sewage	(Activated Sludge,
2634-33-5					Respiration Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses	Résultat	Type de	Dégradabi	Temps	Méthode
No. CAS		test	lité	d'exposition	
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3-	Non facilement	aérobie	> 0 - < 60	28 Jours	OECD Guideline 301 F (Ready
(2-methylprop-1-	biodégradable.		%		Biodegradability: Manometric
enyl)cyclopropanecarboxylate					Respirometry Test)
de m-phenoxybenzyle					
26046-85-5					
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	Rapidement	aérobie	80 %	21 Jours	OECD Guideline 303 A
one	biodégradable				(Simulation TestAerobic Sewage
2634-33-5					Treatment. A: Activated Sludge
					Units)
2-diméthyl-3-	Non facilement	aérobie	0 - 60 %	28 Jours	
(méthylpropényl)cyclopropane	biodégradable.				
carboxylate de 3-					
phénoxybenzyle					
26002-80-2					

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Substances dangereuses No. CAS	Facteur de bioconcen-	Temps d'exposition	Températur e	Espèces	Méthode
110. CAS	tration (BCF)	u exposition	6		
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	2.849			non spécifié	OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	6,62	56 Jours		non spécifié	autre guide
one					_
2634-33-5					
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	370 - 730			Cyprinus carpio	OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test)

12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses	LogPow	Températ	Méthode
No. CAS		ure	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	0,7	20 °C	EU Method A.8 (Partition Coefficient)
one			
2634-33-5			

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses	PBT / vPvB
No. CAS	
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3-(2-methylprop-1-	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant
enyl)cyclopropanecarboxylate de m-	et Très Bioaccumulable (vPvB).
phenoxybenzyle	
26046-85-5	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant
2634-33-5	et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Nous n'avons pas connaissance d'autres effets négatifs sur l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Ne donner que des emballages entièrement vidés et sans reste à la collecte de matières de recyclage!

V000.0

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	3082
RID	3082
ADN	3082
IMDG	3082
IATA	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDE, N.S.A. (Phénothrine)

RID MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDE, N.S.A. (Phénothrine)

ADN MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDE, N.S.A. (Phénothrine)

IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

(Phenothrin)

IATA Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Phenothrin)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	Ģ
RID	Ģ
ADN	Ģ
IMDG	Ģ
IATA	Ç

14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
ADN	III
IMDG	III
IATA	III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	P
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR Non applicable

Page 16 sur

16

	Code tunnel:
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

Les classifications de transport énoncées dans ce chapitre sont valables en général pour les marchandises emballées et en vrac. Pour les emballages présentant un volume net maximal de substances liquides de 5 l ou un poids net maximal de matières solides de 5 kg par emballage individuel ou intérieur, les exceptions DS 375 (ADR), A197 (IATA), 2.10.2.7 (IMDG) peuvent être appliquées, suite à quoi la classification de transport pour la marchandise emballée peut diverger.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité de cette substance n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16:Autres informations

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit en l'état de livraison.

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections :

1



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 dans sa version révisée

Page 1 sur 16

No. FDS: 732090 V000.0

Révision: 17.05.2022

Date d'impression: 10.10.2022 Remplace la version du: -

Vapona Anti-Mieren 2in1/Vapona Anti-fourmis 2en1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Vapona Anti-Mieren 2in1/Vapona Anti-fourmis 2en1 Chmbr2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Insectifuge

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Belgium N.V.

Esplanade 1 Bus 101

B-1020 Bruxelles/Brussel Télépho ++32 (0)2-4212711

ne:

uw-msds.benelux@be.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons en Belgique tel: + 32 (0) 70 245245 (7j/7j - 24h-24h); au Luxembourg: ++352 8002 5500 (7j/7j -24h-24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention de danger:

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

No. FDS: 732090 V000.0

Vapona Anti-Mieren 2in1/Vapona Anti-fourmis 2en1

Page 2 sur 16

Conseil de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination. Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

3.2. Mélanges

Substances dangereuses selon le CLP (EC) No 1272/2008:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	247-431-2		>= 0,02-< 0,1 %	Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	220-120-9	01-2120761540- 60	>= 50- < 500 %	Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411 Toxicité aiguë 4; Oral(e) H302 Irritation cutanée 2 H315 Sensibilisant de la peau 1 H317 Lésions oculaires graves 1 H318 Toxicité aiguë 2; Inhalation H330
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle 26002-80-2	247-404-5		>= 25- < 250 PPM	Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410

Pour le texte intégral des phrases H indiquées seulement par codes voir section 16 "Autre information"

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer la victime à l'air libre.En cas de difficultés respiratoires, consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Eloigner les vêtements contaminés.

Page 3 sur 16

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche à l'eau (uniquement si la personne est consciente).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation : irritation de la trachée, toux. L'inhalation de grandes quantités peut engendrer un laryngospasme avec essoufflement.

En cas de contact avec la peau : irritation cutanée temporaire (rougeur, gonflement, brûlure).

En cas de contact avec les yeux : irritation occulaire temporaire (rougeur, gonflement, brûlure, larmoiement).

En cas d'ingestion : l'ingestion peut causer des irritations de la bouche, de la gorge, de l'œsophage, des diarrhées et des vomissements. Le vomissement peut entraîner des lésions par aspiration dans les poumons.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'inhalation : pas de mesure spécifique

En cas de contact avec la peau : pas de mesure spécifique En cas de contact avec les yeux : pas de mesure spécifique

En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. Administration d'une unique boisson non gazeuse (eau ou thé)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau (si possible, éviter le jet puissant). Adapter les mesures d'extinction aux conditions extérieures. Les extincteurs du commerce sont suffisants pour un feu naissant. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Néant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des produits de combustion dangereux et/ou du monoxyde de carbone mortel peuvent se former par pyrolyse.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des équipements de protection personnels ainsi que des appareils respiratoires étanches.

Indications additionnelles:

Evacuer les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée conformément aux prescriptions officielles.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

En cas de fuite de grandes quantités, informer les sapeur-pompiers.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations / les eaux superficielles / les eaux souterraines / sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorbez le liquide avec du sable. Collectionez-le dans des containers en PVC ou PE.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Page 4 sur

16

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation conforme à la destination, pas besoin de mesures particulières.

Mesures d'hygiène:

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Enlever les vêtements souillés ou trempés immédiatement. Laver avec beaucoup d'eau toute contamination qui peut entrer en contact avec la peau. Soin de la peau.

Equipement de protection requis uniquement en cas d'utilisation professionnelle/industrielle ou gros emballages (non ménagers)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au sec entre + 5 et + 40°C

Respecter la réglementation de stockage commun.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insectifuge

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Uniquement d'application en cas d'usage industriel / professionnel

8.1. Paramètres de contrôle

Valable pour

Belgique

Ne contient pas d'ingrédients soumis à des valeurs d'exposition limite

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:

Pas nécessaire.

Protection des mains:

En cas de contact direct avec le produit, des gants de protection chimique en nitrile (épaisseur > 0.1mm, temps de passage > 480 min., classe 6) sont recommandés selon la norme EN 374. En cas de contact prolongé ou répété, tenir compte qu'en pratique, le temps de pénétration peut s'avérer considérablement plus court que celui annoncé dans la norme EN 374. Toujours vérifier que les gants de protection sont bien adaptés aux spécificités du poste de travail (stress mécanique ou thermique, propriétés anti-statiques, etc..). Les gants doivent être remplacés aux premiers signes de faiblesse. Nous recommandons de remplacer régulièrement les gants à usage unique et d'élaborer avec l'aide d'un fabricant de gants ou de l'INRS des consignes au poste de travail pour le port des gants.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps:

Vêtements de protection contre produits chimiques. Respecter les instructions du fabricant.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les données suivantes sont d'application pour tout le mélange

a) Aspect liquide visqueux

brun

b) Odeur caractéristique

c) seuil olfactif Il n'y a pas de données / Non applicable

d) pH 5,25 - 6,25

()

e) Point de fusion Il n'y a pas de données / Non applicable

Page 5 sur 16

f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

g) Point d'éclairh) Taux d'évaporationi) inflammabilité (solide, gaz)

j) limites supérieures/inférieures

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

k) Pression de vapeurl) Densité de vapeur

m) densité relative

Densité

(23 °C (73.4 °F))

n) solubilité(s)

o) Coefficient de partage: n-octanol/eau

p) Température d'auto-inflammabilité

q) Température de décomposition

r) Viscosité

s) Propriétés explosives

t) Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable

Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable

1,15 - 1,30 g/cm3

Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température et de pression.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeu r type	Valeur	Espèces	Méthode
No. CAS	1 type			
(1R-trans)-2,2-	LD50	> 5.000	rat	non spécifié
dimethyl-3-(2-		mg/kg		
methylprop-1-				
enyl)cyclopropanecarbox				
ylate de m-				
phenoxybenzyle				
26046-85-5				
1,2-benzisothiazol-	LD50	490 mg/kg	rat	equivalent or similar to OECD Guideline 401 (Acute
3(2H)-one				Oral Toxicity)
2634-33-5				
2-diméthyl-3-	LD50	> 5.000	rat	non spécifié
(méthylpropényl)cyclopro		mg/kg		
panecarboxylate de 3-				
phénoxybenzyle				
26002-80-2				

Toxicité dermale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances	Valeu	Valeur	Espèces	Méthode
dangereuses	r type		_	
No. CAS				
(1R-trans)-2,2-	LD50	> 5.000	rat	non spécifié
dimethyl-3-(2-		mg/kg		
methylprop-1-				
enyl)cyclopropanecarbox				
ylate de m-				
phenoxybenzyle				
26046-85-5				
1,2-benzisothiazol-	LD50	> 2.000	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
3(2H)-one		mg/kg		
2634-33-5				
2-diméthyl-3-	LD50	> 2.000	rat	EPA OPPTS 870.1200 (Acute Dermal Toxicity)
(méthylpropényl)cyclopro		mg/kg		
panecarboxylate de 3-				
phénoxybenzyle				
26002-80-2				

Toxicité inhalative aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances	Valeu	Valeur	Atmosphère	Temps	Espèces	Méthode
dangereuses	r type		d'essai	d'expositi		
No. CAS				on		
1,2-benzisothiazol-	LC50	0,4 mg/l	poussières/br	4 h	rat	OECD Guideline 403
3(2H)-one			ouillard			(Acute Inhalation Toxicity)
2634-33-5						

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	non irritant		lapins	non spécifié
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	modéremen t irritant	4 h	lapins	EPA OPP 81-5 (Acute Dermal Irritation)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	non irritant		lapins	EPA OPPTS 870.2500 (Acute Dermal Irritation)

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances	Résultat	Temps	Espèces	Méthode
dangereuses		d'expositi		
No. CAS		on		
(1R-trans)-2,2-	non irritant		lapins	non spécifié
dimethyl-3-(2-				
methylprop-1-				
enyl)cyclopropanecarbox				
ylate de m-				
phenoxybenzyle				
26046-85-5				
1,2-benzisothiazol-	Corrosif	3 h	lapins	EPA OPP 81-4 (Acute Eye Irritation)
3(2H)-one				
2634-33-5				
2-diméthyl-3-	légèrement		lapins	EPA OPPTS 870.2400 (Acute Eye Irritation)
(méthylpropényl)cyclopro	irritant		_	
panecarboxylate de 3-				
phénoxybenzyle				
26002-80-2				

16

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
dangereuses				
No. CAS				
(1R-trans)-2,2-	non	Test de maximisation	cochon	non spécifié
dimethyl-3-(2-	sensibilisant	sur le cobaye	d'Inde	
methylprop-1-				
enyl)cyclopropanecarbox				
ylate de m-				
phenoxybenzyle				
26046-85-5				
1,2-benzisothiazol-	sensibilisant	Test de maximisation	cochon	OECD Guideline 406 (Skin
3(2H)-one		sur le cobaye	d'Inde	Sensitisation)
2634-33-5		-		
1,2-benzisothiazol-	sensibilisant	Essai de stimulation	souris	OECD Guideline 429 (Skin
3(2H)-one		locale des ganglions		Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
2634-33-5		lymphatiques de souris		
2-diméthyl-3-	non		cochon	EPA OPPTS 870.2600 (Skin
(méthylpropényl)cyclopro	sensibilisant		d'Inde	Sensitisation)
panecarboxylate de 3-				
phénoxybenzyle				
26002-80-2				

Mutagénicité sur les cellules germinales:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances	Résultat	Type d'étude /	Activation	Espèces	Méthode
dangereuses		Voie	métabolique /		
No. CAS		d'administration	Temps d'exposition		
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	positive without metabolic activation	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	aucune donnée		Test Ames
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	aucune donnée		non spécifié
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	négatif	Essai de dommage et de réparation d'ADN, dans la synthèse non programmée d'ADN.	aucune donnée		non spécifié
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	négatif	oral: non spécifié		rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)

Cancérogénicit

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcour s d'applicatio n	Espèces	Méthode
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	NOAEL P 60 mg/kg NOAEL F1 60 mg/kg NOAEL F2 60 mg/kg	étude sur deux générations	oral : alimentation	rat	non spécifié
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL P 112 mg/kg NOAEL F1 56,6 mg/kg NOAEL F2 56,6 mg/kg	Two generation study	oral: alimentation	rat	EPA OPPTS 870.3800 (Reproduction and Fertility Effects)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	NOAEL P 1.000 mg/kg NOAEL F1 59 mg/kg	Two generation study	oral : alimentation	rat	non spécifié

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée::

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcour s d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	NOAEL 8,2 mg/kg	oral: non spécifié	52 w	chien	non spécifié
(1R-trans)-2,2- dimethyl-3-(2- methylprop-1- enyl)cyclopropanecarbox ylate de m- phenoxybenzyle 26046-85-5	NOAEL 0,104 mg/l	Inhalatio n	90 d	rat	non spécifié
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL 150 mg/kg	oral : gavage	28 days daily	rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL 69 mg/kg	oral: alimentation	90 days daily	rat	EPA OPP 82-1 (90- Day Oral Toxicity)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopro panecarboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	LOAEL 0,291 mg/l	Inhalatio n	90 d	rat	non spécifié

No. FDS: 732090 V000.0

Vapona Anti-Mieren 2in1/Vapona Anti-fourmis 2en1

Page 11 sur 16

Danger par aspiration:

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeu	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	r type		d'exposition		
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	LC50	0,0027 mg/l	96 h	non spécifié	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	NOEC	0,0011 mg/l	28 Jours	non spécifié	OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	LC50	2,15 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	NOEC	0,21 mg/l	30 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 215 (Fish, Juvenile Growth Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	LC50	0,0014 mg/l	96 h	Salmo gairdneri (new name: Oncorhynchus mykiss)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	NOEC	0,0011 mg/l	30 Jours		OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)

Toxicité (Daphnia):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeu	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	r type EC50	0,0043 mg/l	d'exposition 48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	EC50	2,9 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	EC50	0,0043 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeu	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	r type		d'exposition		
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1-	NOEC	0,00047 mg/l	28 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle					

26046-85-5					
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	NOEC	1,2 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia
one					magna, Reproduction Test)
2634-33-5					
2-diméthyl-3-	NOEC	0,00047 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia
(méthylpropényl)cyclopropane					magna, Reproduction Test)
carboxylate de 3-					
phénoxybenzyle					
26002-80-2					

Toxicité (Algues):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeu	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS (1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	r type EC50	Toxicity > Water solubility	72 h	non spécifié	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	NOEC	0,0036 mg/l	72 h	non spécifié	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	EC50	0,11 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	NOEC	0,0403 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	EC50	> 0,01 mg/l	96 h		OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	NOEC	0,0036 mg/l	96 h		OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Toxicité pour les microorganismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses	Valeu	Valeur	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	r type		d'exposition		
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3-	CE50	> 100 mg/l	3 h	activated sludge	OECD Guideline 209
(2-methylprop-1-					(Activated Sludge,
enyl)cyclopropanecarboxylate					Respiration Inhibition Test)
de m-phenoxybenzyle					
26046-85-5					
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	EC50	23 mg/l	3 h	activated sludge of a	OECD Guideline 209
one				predominantly domestic sewage	(Activated Sludge,
2634-33-5					Respiration Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

50	1	
	í	

Substances dangereuses	Résultat	Type de	Dégradabi	Temps	Méthode
No. CAS		test	lité	d'exposition	
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3-	Non facilement	aérobie	> 0 - < 60	28 Jours	OECD Guideline 301 F (Ready
(2-methylprop-1-	biodégradable.		%		Biodegradability: Manometric
enyl)cyclopropanecarboxylate					Respirometry Test)
de m-phenoxybenzyle					
26046-85-5					
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	Rapidement	aérobie	80 %	21 Jours	OECD Guideline 303 A
one	biodégradable				(Simulation TestAerobic Sewage
2634-33-5					Treatment. A: Activated Sludge
					Units)
2-diméthyl-3-	Non facilement	aérobie	0 - 60 %	28 Jours	
(méthylpropényl)cyclopropane	biodégradable.				
carboxylate de 3-					
phénoxybenzyle					
26002-80-2					

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Substances dangereuses No. CAS	Facteur de bioconcen-	Temps d'exposition	Températur e	Espèces	Méthode
110. CAS	tration (BCF)	u exposition	6		
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3- (2-methylprop-1- enyl)cyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle 26046-85-5	2.849			non spécifié	OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	6,62	56 Jours		non spécifié	autre guide
one					_
2634-33-5					
2-diméthyl-3- (méthylpropényl)cyclopropane carboxylate de 3- phénoxybenzyle 26002-80-2	370 - 730			Cyprinus carpio	OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test)

12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses	LogPow	Températ	Méthode
No. CAS		ure	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-	0,7	20 °C	EU Method A.8 (Partition Coefficient)
one			
2634-33-5			

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses	PBT / vPvB
No. CAS	
(1R-trans)-2,2-dimethyl-3-(2-methylprop-1-	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant
enyl)cyclopropanecarboxylate de m-	et Très Bioaccumulable (vPvB).
phenoxybenzyle	
26046-85-5	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant
2634-33-5	et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Nous n'avons pas connaissance d'autres effets négatifs sur l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Ne donner que des emballages entièrement vidés et sans reste à la collecte de matières de recyclage!

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	3082
RID	3082
ADN	3082
IMDG	3082
IATA	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDE, N.S.A. (Phénothrine)

RID MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDE, N.S.A. (Phénothrine)

ADN MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDE, N.S.A. (Phénothrine)

IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

(Phenothrin)

IATA Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Phenothrin)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	9
RID	9
ADN	9
IMDG	9
IATA	9

14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
ADN	III
IMDG	III
IATA	III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	P
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR Non applicable

1

Code tunnel:
RID Non applicable
ADN Non applicable
IMDG Non applicable
IATA Non applicable

Les classifications de transport énoncées dans ce chapitre sont valables en général pour les marchandises emballées et en vrac. Pour les emballages présentant un volume net maximal de substances liquides de 5 l ou un poids net maximal de matières solides de 5 kg par emballage individuel ou intérieur, les exceptions DS 375 (ADR), A197 (IATA), 2.10.2.7 (IMDG) peuvent être appliquées, suite à quoi la classification de transport pour la marchandise emballée peut diverger.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité de cette substance n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit en l'état de livraison.

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections :